NOUVELLES LOCALES

Lille - Roubaix - Tourcoing

LILLE

LE DRAME DE LA RUE DU QUAI

La confrontation que nous avions annoncée il y a quelques jours a eu lieu hier après-midi, et Hanocq fut successivement mis en présence de la nièce Céline Derieppe et du gardien Mullez.

Le meurtrier, qui au cours des précédents interrogatoires s'était montré fort mécontent, fut, vendredi, beaucoup plus calme.

Les déclarations des unes et des autres personnes qui défilèrent devant M. Gobert, le magistrat instructeur, ne présentèrent pas un grand intérêt, en ce sens qu'elles ne furent que la répétition de celles qui ont déjà faites depuis plusieurs semaines.

Le meurtrier s'est élevé contre le témoignage de Céline Derieppe, affirmant qu'il ne l'avait jamais invitée à quitter son domicile en compagnie de Lequien.

Quant à M. Mullez, il est venu dire de nouveau que le jour du crime, Hanocq avait essayé de se débarrasser de tous les objets qui pouvaient démontrer sa culpabilité.

LE SUCRE BÉGHIN

se recommande à sa blancheur, à sa fonte régulière. 4784

IL MET LE FEU POUR S'AMUSER

Samedi, dans la journée, une voiture chargée de paille, appartenant à M. Levy, boulevard des Ecoles, prenait subitement feu.

Une enquête fut ouverte à l'effet d'découvrir l'auteur, et, hier, la police a arrêté le jeune Hippolyte Vanderlinden, 10 ans, écolier, demeurant rue au Vent, 2.

Interrogé sur le motif qui l'avait poussé à commettre cet acte, le gamin a déclaré avoir mis le feu pour s'amuser.

Le jeune incendiaire a été remis à ses parents qui seront rendus civilement responsables.

LE RAT D'ÉGLISE EST INTERROGÉ

Doublet, le rat d'église, a été soumis lundi après-midi à un très long interrogatoire. Après l'avoir confronté avec les parents de Blanchard, en compagnie duquel il opère, supposé-t-on, des cambriolages, M. Houeix, juge d'instruction, l'a questionné au sujet de ses antécédents. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas excellents, car on trouve à son casier judiciaire, plus de vingt condamnations.

Les Bandages herniaires

fabriqués par Mlles Assoignion, herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, réduisent les hernies les plus rebelles sans causer ni fatigue ni douleur. Prix très avantageux. 9536

LES INCIDENTS DE WASQUEHAL

Nos lecteurs se souviennent sans doute des incidents qui se produisirent, il y a quelques mois, au hameau du Capreau à Wasquehal.

L'instruction ouverte à ce sujet vient d'être terminée, et le jeune escrimain Henri Legers comparaîtra prochainement devant le Tribunal correctionnel.

Chapitre des indélicatesses

— Jeudi soir, l'agent Leleu, de service près de la gare, remarquait qu'un jeune gamin proposait aux passants de leur vendre une bicyclette, dans la salle des Pas-Perdus.

Il l'appela et le voyant tout interloqué, il le pressa de questions ; le jeune homme finit par avouer qu'il avait, en effet, une bicyclette, cachée dans les remparts, près du deuxième pont du tramway Mongy, aux environs de la gare. Il l'avait volée dernièrement à un chasseur-express, rue des Trois-Couronnes. C'est un nommé Maurice Ansart, 16 ans, rue du Molinel : il a été déféré au parquet pour vol.

— Au guichet de la grande vitesse, rue de Tournai, on a dérobé un billet de cinquante francs dans un portefeuille que M. Debroyne, employé chez M. Belval, camionneur, avait placé près de lui.

— Un malfaiteur a dérobé, dans un chantier de la rue Barthélemy-Delespaul, 2 masses en fer estimées 20 francs, appartenant à M. Colin, entrepreneur.

« LILIANA » OUVRE DANS DES FLOTS D'HARMONIE ET DE LUMIÈRE

Dans le coquet décor d'une salle transformée avec un goût et un art exquis, l'élite de la Société Lilloise avait répondu à l'aimable invitation de M. Charles Vandenperre qui inaugurait hier soir « Liliana », nom évocateur de printemps, de sensations fraîches que les invités ont éprouvées sous le charme prenant d'un délicieux orchestre roumain.

Accords harmonieux descendant d'un artistique plafond, dans une douce nappe de lumière électrique, luxueusement aménagée et emprisonnée dans des corbeilles fleuries.

Chacun emporta de cette soirée d'ouverture un aimable souvenir et l'impression que M. Charles Vandenperre avait doté notre ville d'une attraction qui manquait, et tous se donnèrent rendez-vous pour le grand bal de dimanche.

POUR LE BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS

Vendredi après-midi a eu lieu à la mairie l'adjudication de la fourniture des fourrages nécessaires aux chevaux du bataillon des Sapeurs-Pompiers et des divers services de la ville en 1911.

M. Six-Waquier, de Lille, ayant fait sur l'ensemble des articles le prix le plus avantageux, soit 9.565, est déclaré adjudicataire.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE ET AUX HOSPICES

Par arrêté préfectoral, M. Titron est maintenu, pour quatre ans, administrateur du Bureau de bienfaisance.

M. Combemale, doyen de la Faculté de Médecine, est maintenu, pour quatre ans, administrateur des Hospices.

POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

MM. Marcelin Talon, chef de bureau des élections, et Oscar Delonque, chef de bureau des contributions, sont nommés directeurs du recensement de la population, fixé au 5 mars 1911.

BAINS MUNICIPAUX

M. le Maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que les Etablissements de Bains municipaux de la rue de Cysoing et de la rue des Sarrazins seront fermés les dimanche et lundi 1 et 2 janvier 1911.

Pour cause de réparation, celui de la rue de Cysoing restera fermé jusqu'au vendredi soir 6 janvier inclus.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE

Nous lisons dans le « Journal Officiel » du 25 décembre 1910, page 10.488, que Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie, a accordé une bourse de séjour à l'étranger, à M. Louis Bournel, ancien élève diplômé de l'Ecole de Lille, avec résidence dans l'Afrique méridionale anglaise.

Ces bourses d'une valeur de 3.000 fr., sont réservées aux jeunes gens de 22 ans au moins et de 30 ans au plus et sont mises tous les ans au concours. C'est donc pour notre Ecole de Lille, un nouveau succès que nous sommes heureux de mentionner.

Je ne fume que le NIL

MENUS FAITS

— Un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Grimonprez, rue de Paris, 108, s'est emballé, rue des Roisdels et est venu se jeter, rue de Paris, sur un camion. Les dégâts sont insignifiants.

— Près des remparts de la Noble-Tour, les jeunes Charles Vanbrecka, Henri Flamant, Jules Dumoulin, Fernand Ruckbonte, de l'école Carnot, ont trouvé un stock de montres et de pièces d'horlogerie, dissimulées dans un trou. Ils ont porté leur trouvaille au poste du 2e arrondissement.

— Rue de Paris, à onze heures du matin, le car T a tamponné une bicyclette conduite par le commissionnaire Hennion, rue Wicar, 26. Par suite du choc, M. Hennion fut projeté sur le sol et blessé légèrement aux genoux.

ROUBAIX

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE. — ROUBAIX 1911

L'Administration de l'Exposition fait, encore une fois, un pressant appel à l'aimable obligeance de Messieurs les représentants et voyageurs de commerce de notre ville : Elle leur demande de bien vouloir contrôler la pose des affiches de l'Exposition dans les différentes villes de France.

L'Administration sera très reconnaissante à ces bons Roubaisiens du précieux concours qu'ils voudront bien lui apporter. Sur leur demande d'ailleurs, le commissariat général (Parc Barbieux) se fera un plaisir de leur fournir tous les renseignements susceptibles de faciliter la tâche désintéressée qui leur est réclamée.

PETITES NOUVELLES

Depuis deux jours, cinq femmes, quatre femmes et un homme, vivent dans une voiture, rue de Maufait. Deux des femmes, Françoise Verschelde, 26 ans, et Weiss Marie, 35 ans, viennent d'être l'objet d'un procès-verbal pour vol et complicité de vol au « rendez-moi ».

Elles allaient de magasin en magasin, demandant à échanger des pièces belges pour des pièces de monnaie à l'effigie de la « Semeuse » et trouvaient moyen de dérober, chaque fois, un certain nombre de pièces françaises.

— Une plainte pour vol d'une couverture et d'un couvre-pied, a été déposée par M. Mauray Narcisse, cabaretier, rue des Fossés, 54, contre Duquenne Emile, journalier, et son amie Lezenne, âgée de 32 ans.

— Vendredi après-midi, M. le Commissaire de police, chef de la Sûreté, a procédé à une visite des cabarets et garnis suspects au point de vue des mœurs, notamment rues Buffon, de Flandre, Daubenton, Basse-Masure, du Collège, etc., etc.

Aucune contravention n'a été relevée.

— Vendredi, vers 9 heures ½ du matin, à la suite d'une verte réprimande de sa mère, la jeune Angèle Schotte, 16 ans, bambrocheuse, demeurant rue de Soubise, cour St-Pierre, 19, s'est jetée dans le canal, quai du Sartel, en face de la rue Victor-Delannoy. Elle a été retirée immédiatement de l'onde par MM. Depaepe Louis, 31 ans, patron, et Edouard Claeys, 46 ans, marinier à bord de la bélandre « Télémaque ». Elle en sera quitte pour un bain froid.

— A l'occasion de la Nouvelle année, les bureaux de la Mairie seront fermés les 1er et 2 janvier 1911. Toutefois, le Bureau de l'Etat-Civil sera ouvert le jour de l'An de 9 heures à midi et le lundi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, pour les déclarations de naissances et de décès.

Les bureaux de renseignements et celui des mariages d'indigents seront également fermés le 1er janvier.

— Le service de l'ébousage ne se fera pas le lundi 2 janvier.

— Le bureau de métrage de tissus de la Grande-Rue sera transféré rue Lacroix, 21.

— Par suite de la vidange ou réservoir inférieur de Mouvaux, la pression d'eau potable sera un peu plus faible sur tout le réseau, du samedi 31 à 5 heures du soir et pendant 39 heures.

AMICALE DES ARTS

CYCLISME. — Les membres de la section cycliste, porteurs de la carte de l'U.S.F.S.A. (1910) et désirant la renouveler pour 1911, sont priés de la faire parvenir sans retard à M. G. Gauthier, 19, rue de l'Amiral-Courbet à Roubaix, accompagnée de la somme de 0 fr. 75. Des formules sont mises à la disposition des nouveaux membres pour les demandes de cartes.

FOOTBALL. — Les inscriptions aux sections de football seront encore reçues jusque fin de la semaine prochaine, dernier délai.

TIR. — Pour réfection des armes et l'installation du nouveau stand, aucun tir n'aura lieu en janvier.

SECTIONS MUSICALE ET CHORALE. — Le Comité rappelle que le retour du bulletin d'adhésion à ces sections est obligatoire pour l'inscription. Les répétitions seront hebdomadaires et commenceront le 31 janvier prochain.

FÊTES. — Le prochain banquet qui aura lieu au café Français le dimanche 29 janvier sera suivi d'une soirée artistique et dansante.

Samedi 25 février : concert suivi de bal.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Vendredi 30 décembre, l'Administration du Bureau de Bienfaisance a fait procéder à une distribution extraordinaire de secours en argent variant de 10 à 60 francs aux familles assistées les plus chargées d'enfants en bas-âge, en commençant par celles où sévit la maladie. Ces secours sont le produit des dons, aumônes, quêtes, etc., qui ont été versés au Bureau de Bienfaisance au cours de l'année, et du revenu d'un legs particulier fait aux pauvres malades.

Il a été ainsi distribué environ 4000 fr. en argent qui seront de bonnes étrennes pour ces familles. En outre 2200 kilos de viande seront distribués, aujourd'hui 31, chez tous les assistés de nationalité française.

Depuis le 1er décembre ont commencé les distributions de charbon porté au domicile des assistés grâce à un service spécial organisé pour assurer le bon emploi de ce charbon de première qualité et sans aucun frais pour les bénéficiaires. Il a été mis 16 wagons en distribution pendant le mois de décembre, et ces secours seront continués régulièrement en janvier et février.

TOURCOING

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Avis

Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur de faire connaître que la liste des jeunes gens inscrits pour la formation de la classe 1910 sera affichée sur la façade intérieure de l'Hôtel de Ville, rue de la Paix, à partir du 1er janvier 1911.

RECENSEMENT GÉNÉRAL

Dernier Avis

Le maire de Tourcoing rappelle à MM. les propriétaires de chevaux, voitures, automobiles, motocyclettes et pigeons voyageurs, que le délai pour la déclaration qui leur est imposée par la loi, expire le 31 décembre 1910.

COUPS

Un homme de peine de chez MM. Albert Maiard et Cie, peigneurs, rue de Guisnes, où les ouvriers trieurs sont en grève depuis près de trois mois, réintégrait son domicile à Mouscron et suivait le boulevard de l'Egalité, lorsqu'il fut assailli par un groupe d'hommes. L'homme de peine Arthur Vanlanest a reçu des contusions au visage, qui nécessiteront une incapacité de travail de quelques jours. Deux des agresseurs auraient été reconnus et M. Nicdersl, commissaire de police du 3e arrondissement a dressé des procès-verbaux.

LES MORUES S'ENVOLENT

Tandis que M. Eugène Wallaert, marchand de poissons, rue de Lille, servait un client, hier, vers 5 heures du soir, rue St-Blaise, un filou dérobait sur la bataderie trois morues valant une quinzaine de francs.

LA CONTREBANDE

Noël Barbe, 17 ans, bâcleur, et Jules Evrard, 19 ans, tisseur, qui portaient chacun une notable quantité de marchandises de contrebande, ont été arrêtés.

ETABLISSEMENT DE BAINS

On nous prie de faire connaître au public que l'établissement municipal des bains sera fermé les dimanche 1er et lundi 2 janvier.

VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES

La vérification des poids et mesures commencera pour la ville de Tourcoing, le 9 janvier 1911. Elle aura lieu, pour la ville, au bureau du vérificateur, pour le quartier du Pile-Seau, au groupe municipal, et dans le local de la Caisse d'épargne, pour la Croix-Rouge.

Comme les années précédentes, des bons individuels d'avertissement seront remis aux commerçants en temps opportun. Les marchands ambulants sont tenus de faire vérifier, dans les trois premiers mois de chaque année, tous les instruments de pesage et de mesurage dont ils font usage ou qu'ils ont en leur possession.

Indépendamment de la vérification annuelle, les commerçants et industriels doivent présenter au bureau de vérification, pour être revêtus de la marque annuelle, avant d'en faire usage, tous les instruments de pesage et de mesurage dont ils se rendent acquéreurs.

RÉCOMPENSES AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Vendredi, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle des adjudications, à l'Hôtel de ville, Mlles Monagères, bambrocheuses, mais proprement vêtues étaient réunies.

C'était la distribution annuelle des récompenses allouées par la commission locale d'hygiène aux familles nécessiteuses et chargées d'enfants qui se sont particulièrement distinguées pour la bonne tenue de leurs habitations.

Les membres de la commission étaient présents, sous la présidence de M. Léon Salmon, adjoint au maire, chevalier de la Légion d'honneur, remplaçant en l'occurrence son collègue, M. Emile Lecomte, indisposé.

Les récompenses distribuées consistaient comme chaque année, en une magnifique paire de draps de lit et diplôme au nom de chaque famille.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Vendredi a eu lieu, au siège de l'administration, sous la présidence de M. Maurice Cordier, vice-président, assisté de MM. J. Philippe, Desseaux, administrateurs, et J. Deschamps, secrétaire, l'adjudication restreinte des fournitures ci-après désignées, nécessaires pendant l'année 1911 :

1° Cache-nez. — Dépense évaluée à 200 francs : E. Courtois, adjudicataire au prix de 1.15.

2° Leyettes pour indigents nouveau-nés. Dépense évaluée à 3.000 francs : Lehembre frères, adjudicataires au prix de 9 fr. 32.

3° Levure de grains. — Dépense évaluée à 1.100 francs ; Ch. Droulers, adjudicataire au prix de 1 franc le kilo.

DISTRIBUTION DE CHARBON

Pendant le mois de décembre 1910, 1.201 bons de charbon, représentant un poids total de 96.960 kilos, ont été distribués aux familles inscrites sur les registres de l'administration charitable.

AUTOUR DE LILLE

TEMPLEUVE

Prévoyants de l'Avenir. — La recette de janvier de la 2030e section des Prévoyants de l'Avenir et de la 190e succursale de la Colonisation Française se fera exceptionnellement le 8 janvier au lieu du 1er, au siège habituel, de 11 à 11 heures ½.

LEERS

Adjudication du pain des pauvres à M. Pierre Delbroucq, rabais 2 centimes ½ par kilo sur la taxe de la ville de Lille, du charbon à M. Louis Decourcelle, au prix de 30 fr. 50 les 1000 kilos.

TOUFFLERS

Aux pauvres, une distribution de pains sera faite jeudi prochain à 9 heures par les soins du Bureau de Bienfaisance en conformité au legs Michel Dancoisne.

CROIX

1467e section des Prévoyants de l'Avenir. — Exceptionnellement, la recette de janvier se fera le deuxième dimanche du mois, de 10 heures ½ midi.

Les personnes ayant 20 années de présence dans la société sont priées d'apporter, à cette recette, leur certificat de vie daté de janvier 1911.

NOUVELLES RÉGIONALES

Les surprises du Marché à Terme

A ROUBAIX

La baisse, toujours la baisse. — La Bourse d'Anvers débordée. — Situation alarmante.

Nos prévisions se réalisent, la côte de la laine descend chaque jour d'une façon inquiétante et, malgré une énergique tentative des haussiers, tentative qui maintint ferme le terme de jeudi, les baissiers sont plus que jamais les maîtres de la situation. Depuis samedi dernier le cours a baissé de quarante centimes et vendredi à midi la côte était la suivante en bourse de Roubaix : janvier, 5,45 ; février, 5,35 ; mars, 5,27 ; avril, 5,27 ; mai, 5,22 ; juin, 5,25 ; juillet, 5,27 ; août, 5,25. Ventes : 250.000 kilos. Cette côte est en baisse moyenne sur tous les mois de 12 cent. ½ par rapport à celle de mercredi.

Hier matin, une poignante inquiétude régnait à la bourse des laines. A dix heures du matin, le marché d'Anvers faisait savoir, par un coup de téléphone, qu'il était absolument débordé par le flot des vendeurs. C'était la baisse, toujours la baisse. De dix heures à midi, il fut absolument impossible d'obtenir de nouveaux renseignements, la bourse d'Anvers restant sourde à tout appel de téléphone.

Que nous réserve la journée du 31 décembre ? Nul ne saurait le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que la situation actuelle paralyse totalement le trafic des grandes et sérieuses maisons de négoce des laines. Celles-ci attendent que la fièvre de la spéculation soit calmée et laissent les spéculateurs se débrouiller entre eux.

En somme, les grandes maisons de laines de la place de Roubaix-Tourcoing sont peu ou point engagées, et seule la spéculation agile un marché qui aurait besoin d'être régulièrement, et ce dans l'intérêt général de ceux qui travaillent.

Le plus grand voilier du monde

On n'a pas oublié le naufrage du grand voilier allemand *Preussen* survenu dernièrement sur les côtes anglaises.

Le *Preussen* était le plus grand voilier du monde.

A cette occasion, il nous paraît intéressant de faire connaître que le plus grand voilier du monde va, maintenant, être un navire français, le *France*, que MM. Prentout, Leblond et H. Leroux, armateurs à Rouen, font construire à Bordeaux, par la Société des Chantiers et Ateliers de la Gironde, et qui sera aussi, en même temps, le premier grand navire mixte à moteurs.

Le navire de la Société Prentout sera un cargo à cinq mâts barque, muni de deux moteurs à pétrole lourd, d'une puissance totale de 1.800 chevaux.

Les moteurs, absolument indépendants l'un de l'autre, actionneront chacun une hélice. Le navire est destiné à un service de fret entre l'Europe et la Nouvelle-Calédonie. Il sera mis à l'eau en août de l'année prochaine et effectuera son premier voyage en décembre suivant.

Erratum

Un *lapsus calami* nous a fait dire hier : « De ce que Louis-Philippe ait par politique ramené de Sainte-Hélène le cercueil du père Napoléon Ier pour le placer au Panthéon... » C'est : aux *Invalides* qu'il fallait lire. La rectification s'imposait d'elle-même.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ

ne consommez d'autre APÉRITIF

QUE L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS - TRILLES

QUINQUINA

recommandé depuis longtemps par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants

LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER

Demander « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille

DANS TOUS LES CAFES et les BONS ESTAMINETS 9267

OPINIONS

L'AVIATION

Encore deux nouvelles victimes ! Trois même, avec Piccolo, dont nous apprenions hier la chute mortelle à Sao-Paulo !

Nous ne nous trompions pas quand nous exprimions la crainte que nous ne soyons encore loin du but. Certes, le circuit de l'Est a été une merveilleuse, une inoubliable réalisation d'un rêve vieux comme le monde, car les conditions mêmes de cette réalisation n'étaient pas particulièrement favorables. Et c'est aussi une prouesse surhumaine qu'a accomplie ce malheureux Chavez. Comment se fait-il que après d'aussi rudes exploits, après ces combats victorieux livrés aux éléments déchaînés, on se trouve tout à coup, alors que tout semble particulièrement favorable, devant des accidents comme ceux d'hier, dont on ne trouve aucune explication satisfaisante ?

Depuis le mémorable meeting de Bétheny en 1909, c'est-à-dire depuis dix-huit mois, on n'a pas fait le moindre progrès dans la construction des appareils. Les aviateurs, devant les exploits accomplis, sentent leur audace augmenter : ils osent de plus en plus et c'est à cette audace seule qu'il faut attribuer les résultats obtenus. Tels des acrobates qui essaient des tours de plus en plus extraordinaires, jusqu'au jour où ils se cassent les reins dans un quelconque *saut de la mort*, où leurs forces les trahissent.

Et les inventeurs, les constructeurs qui, pendant de longues années, ont dépensé des fortunes à poursuivre, comme hallucinés, leur rêve fugitif, les constructeurs ne sont pas fâchés devant les premiers résultats obtenus, de faire halte et de récupérer un peu des avances considérables qu'ils ont déjà faites. Ils fabriquent, ils livrent aux particuliers, aux armées, à toutes les armées des appareils qui sont du type 1909 à très peu de chose près. On conçoit alors pourquoi les accidents se renouvellent si souvent. Ce sera bien pire encore si le ministère de la Guerre cède aux suggestions folles de tous ces emballés qui, à la suite de M. Painlevé, réclament à hauts cris des légions d'aviateurs, des batteries d'aéroplanes, et demandent au Parlement des millions et des millions pour créer une flotte aérienne. C'est beau l'imagination, mais vraiment, si on cédait à cette tentation, si le général Brun, par malheur, se départait de sa sage prudence, à quelles catastrophes n'irions-nous pas ? Ce ne seraient pas 34 victimes en deux ans, que nous aurions à déplorer, ce seraient des centaines et des centaines. Et nous le répétons si un particulier est libre, en somme, de se rompre les os à son gré, connaissant très bien le danger qu'il court, l'Etat n'a pas le droit de disposer de la vie de ses soldats sans les plus minutieuses précautions.

Un soldat, officier ou simple soldat n'a pas son libre arbitre et même lorsqu'il accepte volontairement une mission dangereuse, même lorsque sa décision reste libre, sans être influencée par une opinion de ses chefs (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas), il cède encore à des questions d'amour-propre, ou d'intérêt ou même simplement de respect humain comme ce malheureux Madiot qui s'est tué parce qu'il se serait cru déshonoré de ne pas être pilote, alors qu'il n'en avait aucunement l'aptitude et qu'une terreur l'étreignait chaque fois qu'il prenait l'atmosphère.

Est-ce avec les appareils actuels s'ils restent les mêmes, sans améliorations, sans perfectionnements, qu'on comptera organiser la flotte aérienne ? Telle est la question qui se pose devant les accidents renouvelés que nous déplorons. En ce qui nous concerne, nous répondons non. Non, si l'aéronautique n'est pas capable de nous donner autre chose que ce jouet, certes merveilleux mais d'aucune utilisation possible. Non, si, à chaque envolée, on doit craindre une rupture de tendeur, une déchirure de toiles, le repliement des ailes ou simplement l'arrêt du moteur.

L'arrêt du moteur ! accident banal, qu'on ne peut pas prévoir, qui arrive fréquemment. Il suffit que le moteur ralentisse pour que l'accident se produise ! Nous nous rappelons encore ce que nous racontait aux manœuvres de Gravilliers un de nos camarades aviateurs qui avait fait quelque temps auparavant une chute assez grave. Chaque fois qu'il faisait une ascension, il avait un trac fou que son moteur ne le laisse en panne ; et il nous dépeignait la désagréable et pénible impression qu'il éprouvait lorsque le moteur donnait quelque signe de dérangement. Et quand il le sentait ralentir l'était un véritable affolement. Un jour, cela se produisit alors qu'il se trouvait à une centaine de mètres d'altitude au-dessus des bois ; l'aéroplane faillitassit, descendait de plus en plus verticalement et lui, anxieux de la catastrophe prochaine, agitait ses manettes, sollicitait son moteur par tous les moyens. En vain ! Et la chute s'accélérait. Enfin, tout d'un coup, sans qu'il puisse dire pourquoi, ni laquelle de ses manœuvres inconscientes avait ramené la bonne carburation, le moteur repartit à quelques mètres au-dessus de la tête des arbres. Juste assez pour redresser l'appareil et reprendre l'aplomb.

C'est chaque jour que se produisent des incidents de cette nature. On avoue à un camarade les appréhensions qu'on en a, mais vis-à-vis d'un supérieur, ou du public, on s'en défend avec rage. Pour rien au monde on ne consentirait à en prendre acte pour renoncer à l'aviation ; c'en serait fini de la carrière d'un officier qui aurait une telle faiblesse.

Tant que nous n'aurons pas des appareils présentant une réelle sécurité, nous n'avons pas le droit de développer davantage notre organisation d'aviation militaire. Créons des ateliers, des hangars, des champs d'aviation, mais restons en aux essais, quant aux appareils, et ne poussons pas à la consommation. Hélas ! elle est déjà bien trop considérable. Trente-quatre braves et intelligents aviateurs, c'est trop ; c'est beaucoup trop pour le peu de progrès accomplis.

Revenons aux travaux de laboratoire et d'atelier. Essayons autre chose. Demandons aux inventeurs, en sollicitant leur zèle par des récompenses intéressantes, d'appliquer leur génie à rechercher des procédés nouveaux. Au besoin, créons un laboratoire national pour provoquer une plus active émulation. Mais ne continuons pas à baser l'espoir d'une vaste entreprise sur d'aussi fragiles instruments. La déception serait trop amère et, encore une fois, nous n'en avons pas le droit.

Marcel BROSSE.

NORD

VALENCIENNES

SAINT-AMAND

Théâtre Municipal. — Samedi « Le Contrôleur des Moyens-Lits », comédie-bouffe en 3 actes de A. Bisson et « La Griffe », pièce dramatique en 1 acte par Sartène.

AVESNES

SOUS-LE-BOIS

Obsèques. — Les funérailles civiles de M. Raoul Gaille, âgé de 20 ans, fils de M. Guille, conseiller municipal à Maubeuge, ont eu lieu lundi matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. La Fanfare municipale de Sous-le-Bois, la Société de Jeunesse ont accompagné le corps au cimetière, où plusieurs discours ont été prononcés.

— La fanfare « Les Chasseurs du Tilleul » donnera son concert d'hiver le 29 janvier prochain.

LOUVROIL-SOUS-LE-BOIS

Société de tir. — Concours trimestriel : adultes, 1er, MM. Briatte ; 2e, A. Depelsenaire ; 3e, Brohet ; 4e, Loiseau ; 5e, Carré Jean ; 6e, Rival ; 7e, Colette.

Pupilles : 1er, Renson ; 2e, Guérin ; 3e, Sauvage ; 4e, Lebout.

DUNKERQUE

TETEGHEM

Démission du Maire. — M. Henri Ponseel, qui avait accepté la succession de M. Modeste Delcourt, quand celui-ci, donna sa démission de maire de Téteghem, vient à son tour de se démettre de ses fonctions.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Chambre de Commerce. — Renouvellement partiel. — 2e tour de scrutin, dimanche 25 décembre 1910. — 2e Catégorie : Election d'un membre pour six ans : Nombre d'électeurs inscrits, 7084 ; Nombre de votants, 1437 ; Bulletins blancs, 7. — Ont obtenu : M. Lottin Louis, marchand-épicier à Courrières, 671 voix, élu ; M. Roy-Huré, marchand-épicier à Lens, 526 ; M. Dupuich Jean-Baptiste, marchand boulanger à Bully, 216.

CARVIN

Le Nouvel-An. — Comme les années précédentes, M. le maire de Carvin informe MM. les fonctionnaires qu'en ce qui le concerne il n'y aura pas de réception à l'occasion du Nouvel-An.

La foire d'hiver. — MM. les forains sont informés que la foire d'hiver s'ouvrira le 1er janvier 1911. Sa durée sera de 4 semaines.

Il est rappelé que les saltimbanques, diseuses de bonne aventure, lutteurs, acrobates, ne sont pas admis.

Pour les demandes d'installations s'adresser à M. Malbezin Arthur, placier, Grand'Place, à Carvin.

LIEVIN

La Bibliothèque populaire communale ne sera pas ouverte le 1er janvier. Elle sera ouverte le 3 janvier de 6 à 8 heures ; le jeudi 5, de 6 à 9 heures ; le dimanche 7, de 9 heures à midi et chaque semaine suivante mêmes jours et heures.

Le Nouvel An. — Afin de laisser aux fonctionnaires, la liberté entière de la journée, M. Lamendin, député-maire, ne recevra pas le 1er janvier et il n'y aura aucune réception officielle à la Mairie.

Les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 2 janvier. Toutefois, les déclarations de naissances et de décès seront reçues de 9 heures à midi.

AIRE

Un vol de pétrole a été commis chez Mme Calez, épicière à la Jumelle, hameau d'Aire. Le préjudice s'élève à 12 francs.

Colonies de Vacances

UN CONCOURS A DOUAI EN 1911

A l'occasion des fêtes du Mardi-Gras, c'est-à-dire les 27 et 28 février 1911, la Fédération des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est organise, à Douai, un Congrès régional en faveur du développement de ces œuvres d'enfants au grand air.

Bien que, depuis un certain temps, les Colonies de Vacances aient conquis les sympathies du public, il est peut-être nécessaire d'expliquer, une fois de plus, le but poursuivi par ces œuvres.

Par ces temps de lutte à outrance contre toutes les causes de dégénérescence de notre peuple, il n'est sans doute pas une institution dont les résultats, au seul point de vue physique, soient plus merveilleux, plus durables, moins coûteux surtout.

Vers les mois de juillet et d'août, chaque année, des colonnes trop peu nombreuses, hélas ! formées de petits écoliers deux deux sexes, quittent les villes enfumées transformées en fournaises, et s'en vont, sous la conduite de surveillants dévoués, passer un mois ou plus, au grand air vivifiant des campagnes, des montagnes ou de la mer.

Il ne faut pas croire que ces œuvres sont purement des entreprises où le sentiment seul a sa part. Certainement, il est déjà louable d'avoir voulu abaisser la hauteur de cette cloison factice qui existait entre l'enfant pauvre obligé, par les chaleurs estivales, de demeurer dans l'étroit logis paternel, et l'enfant riche heureux de partir avec ses parents vers les plages fraîches ou vers les cimes pittoresques.

Mais, pour l'avenir même de notre pays, il est bien plus intéressant d'apprécier la haute portée sociale des œuvres de Colonies de Vacances dans le but prophylactique qu'elles poursuivent aussi bien physiquement qu'intellectuellement.

Il n'est pas un seul enfant qui ne revienne d'un séjour prolongé au grand air, sans être plus solide, sans avoir les muscles plus déliés et l'amplitude thoracique plus étendue.

Des expériences minutieuses faites par le docteur Mirabaud qui a suivi l'œuvre modèle des Enfants à la Montagne, fondée par M. Louis Comte, ont établi l'importance du grand air, de l'air pur, sur la composition du sang.

Et tous, parents et médecins, s'accordent pour reconnaître que la santé des enfants gagne en proportion de leurs villégiatures plus ou moins répétées.

De là, il peut être posé en principe que, plus on augmentera la vitalité de l'enfant, plus on augmentera sa puissance de résistance.

Or, c'est bien à cette fin qu'il faut tendre de plus en plus. Et c'est en appliquant cette formule à tous ses enfants que notre démocratie pourra se survivre.

D'autre part, peut-on passer sous silence l'importance des résultats intellectuels et moraux acquis par l'enfant, souvent placé, pour sa cure d'air, au milieu des milieux très différents de ceux où il vit habituellement ?

Je demande donc s'il y a une œuvre qui agit mieux que la Colonie de Vacances sur la santé physique et intellectuelle de l'enfant. Je n'en connais pas.

Après avoir si longtemps parlé de notre propre décadence, nous souhaitons qu'un reste de vitalité nous permette d'entreprendre sur une plus large échelle ce que les pays scandinaves ont x-mêmes ont entrepris.

Leur littérature faiblie, nerveuse et saine est en train de conquérir le monde au détriment de nos mièvreries nationales et des platitudes fatiguées de nos librairies.

Mais c'est précisément parce que, dans ces pays scandinaves l'on fait une grande place à l'enfant, le citoyen de demain.

Il est temps que, dans ce pays-ci, une croisade en faveur de l'enfant soit organisée. Il est à souhaiter que les millions laissés sur les champs de courses, producteurs de pourriture sociale, soient dirigés sur les Caisses des Colonies de Vacances, créatrices d'énergies bienfaisantes et protectrices de l'enfant.

C'est pourquoi nous souhaitons au Congrès de Douai beaucoup d'adhérents que les délégués, porteurs des différentes questions portées à l'ordre du jour ne demandent pas mieux de convaincre, beaucoup de dons aussi, pour étendre davantage l'œuvre générale des Colonies de Vacances.

JOEL GRADEL,

Secrétaire général de la Fédération des Colonies de Vacances du Nord et de l'Est.